



19EME MARCHE DE NOEL
ORGANISE PAR LE SOU DES ECOLES
DE SAINT ETIENNE DE CROSSEY
LE DIMANCHE 1^{er} DECEMBRE 2019

ATTESTATION

Je soussigné(e),

Nom : Prénom

Né(e) le à Département : Ville :

Adresse

CP Ville

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant (e)

- ne pas participer à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à le

Signature





CHARTRE DU MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël de Saint Etienne de Crossey a su au fil des années acquérir une jolie renommée. Afin de poursuivre sur cette voie, la Commission d'organisation a établi cette charte. Nous vous remercions de bien vouloir en prendre connaissance et de la respecter.

▲ Exposants, vous vous engagez à :

- ✓ Exposer et vendre uniquement les articles pour lesquels vous avez été sélectionnés ;
- ✓ Prévoir une large gamme de prix, en favorisant les prix les plus modestes ;
- ✓ Approvisionner suffisamment votre stand pour toute la durée du marché (de 09h00 à 18h00) ;
- ✓ Décorer votre stand dans « l'esprit de Noël » (*les nappes ne sont pas fournies*);
- ✓ Offrir des produits symbolisant au mieux votre activité pour la tombola organisée par le Sou des Ecoles. *Nous vous en remercions par avance.*
- ✓ Prévenir en cas d'indisponibilité, y compris le jour J (*aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement*).
- ✓ Installer votre stand avant 09h00 en respectant l'emplacement attribué (*pour des raisons de logistique, aucune modification ne pourra être faite le jour J*);

Les exposants souhaitant s'installer à l'extérieur peuvent le faire sous leur responsabilité (conditions climatiques) et doivent s'installer le jour J. Le Sou des Ecoles décline toute responsabilité en cas de dommage causé au matériel et marchandise .

▲ Sou des Ecoles, nous nous engageons à :

- ✓ Ne solliciter que des artisans et non des revendeurs (*une tolérance est faite pour les associations, écoles et certains produits alimentaires*);
- ✓ Ne pas solliciter trop d'artisans dans le même domaine afin d'offrir à nos visiteurs une grande variété de produits originaux ;
- ✓ Vous accueillir dans une ambiance de Noël et faire vivre ce marché par des animations tout au long de la journée ;
- ✓ Faire une publicité conséquente : journaux, radios et affiches, en amont du marché et le jour même notamment lors des tirages de la tombola ;
- ✓ Vous fournir, conformément à votre dossier d'inscription, tables, chaises, branchement électrique (sous condition), grilles d'expositions (*pour des raisons de logistique, aucune modification ne pourra être faite le jour J*).

L'équipe organisatrice du marché de Noël, composée de parents bénévoles, mettra tout en œuvre pour le bon déroulement de cette journée.

**En espérant que cette journée saura donner à chacun
un avant-goût de fête !!!**





COUPON DE RESERVATION POUR UN STAND AU
19ème Marché de Noël de Saint Étienne de Crossey
le Dimanche 1er décembre 2019

à retourner impérativement pour le **31 Mai 2019** à :

**Le Sou des Écoles « Marché de Noël »,
134 rue de la Mairie, 38960 St Étienne de Crossey**

Exposant (Nom-Prénom-Raison sociale) :

Type d'Activité :

Téléphone :

Adresse complète :

E-mail (utilisé en priorité) :

ATTENTION : cette année encore, nous vous accueillerons principalement à l'intérieur.

Intérieur (comprenant tables et chaises) Maximum 3.6m à l'intérieur

Table de 1m 20	15,00 €	Oui / Non
Table de 2m 40	26,00 €	Oui / Non
Table de 3m 60	38,00 €	Oui / Non
Nombre de Grilles d'exposition : Maximum 3 grilles par stand		X 2,5 €/pièce
Nombre de chaises souhaitées : Maximum 3 chaises par stand		
Electricité : Merci d'apporter vos rallonges , nous ne pouvons vous en fournir		Oui / Non

Extérieur Maximum 6m à l'extérieur

Emplacement	20,00 €	Oui / Non
Électricité : Merci d'apporter vos rallonges , nous ne pouvons vous en fournir		Oui / Non

Pour toute installation à l'extérieur, il vous faudra prévoir une structure adéquate (camion, tables avec protection type barnum en cas d'intempéries).

Veuillez noter que nous demandons à chaque exposant de préparer un lot représentatif de son activité, d'une valeur minimum de 10€ pour participation à la tombola du marché de Noël.

Il est impératif de joindre à ce coupon de réservation :

- un chèque à l'ordre du Sou des Écoles de Saint Étienne de Crossey du montant de la réservation, soit : _____ €. Ce chèque ne vous sera pas remboursé en cas de désistement.
- la copie de votre carte nationale d'identité
- la copie de votre carte d'enregistrement à la chambre des métiers pour les commerçants
- l'attestation de non participation à deux autres ventes pour les non commerçants

Ces derniers documents sont obligatoires et seront transmis comme il se doit à la préfecture de l'Isère. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Contact : marchedenoelsoudecrossey@laposte.net

